



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES CRECHES
PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ SAS MAINTENANCE
INDUSTRIE**

**DÉCISION N° DM-21-270
EN DATE DU 28 JUILLET 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2021-384 du 2 avril 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 ; dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

VU l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU la décision n° AU 21-039 en date du 26 janvier 2021 de signer le marché de prestations de nettoyage des crèches (notifié le 29/01/2021) ;

CONSIDÉRANT l'arrêt des prestations de nettoyage dans les écoles et les centres de loisirs pendant la période du 06 au 23 avril 2021.inclus ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la SAS Industrie MAINTENANCE sise 14 rue d'Annam 75 020 PARIS et représentée par Mario MORRA l'avenant n°1 au marché de nettoyage des crèches.

Le montant en moins-value s'élève à 6 936, 82 € HT (8 324,18 TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210728-lmc1H8737H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/07/2021
Date de Publication : 28/07/2021